

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE WEB



De la collecte à la facturation en passant par les points d'apport volontaire, les consignes de tri et bien plus encore, **ce nouveau site web est la référence pour tout connaître sur la gestion de vos déchets !**

Vous y retrouver toutes les informations sur une interface dédiée exclusivement à notre territoire : accéder à son compte perso, les consignes en cas de déménagement ou d'emménagement, les jours de collecte selon son adresse, les horaires des déchèteries ... mais c'est aussi les actualités du service et les solutions pour réduire vos déchets !

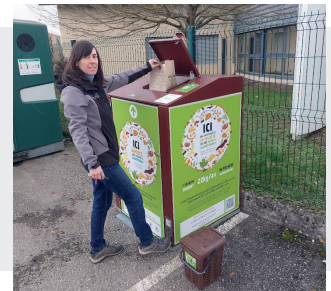


www.mesdechets.paysdegex.fr

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Dans le cadre de l'obligation de généralisation du tri à la source des biodéchets et en complément des solutions de compostage de proximité déjà mises en œuvre, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a mené une expérimentation de collecte séparée en apport volontaire des déchets alimentaires des ménages de septembre 2023 à septembre 2024.

Le bilan de ce nouveau service mis en place il y a 1 an à titre expérimental est positif et les résultats sont encourageants :



11 points de collecte

répartis sur 5 communes : Gex, Prévessin-Moëns, Thoiry, Saint-Genis-Pouilly et Ornex



520 foyers inscrits

à l'expérimentation



22 tonnes de biodéchets collectés et compostés sur la plateforme de Péron



Bonne qualité des biodéchets déposés

Lors du conseil communautaire du 25 septembre 2024, **les élus de Pays de Gex agglo ont décidé de maintenir cette collecte et approuvé son déploiement progressif sur de nouveaux quartiers d'ici 2026.**

Pour en savoir plus et découvrir les secteurs concernés : www.mesdechets.paysdegex.fr

LES ERREURS DE TRI, ATTENTION DANGER !



UNE ERREUR DE TRI
= RISQUE D'INCENDIE

**LES PILES ET LES BATTERIES
NE SE DÉPOSENT NI À LA
POUBELLE NI AU TRI !**



Leur place est **dans les bacs de
collecte à l'entrée des grands
magasins, ou en déchèterie.**



AUX ERREURS DE TRI

1 départ de feu/mois
dans les centres de tri

1 départ de feu/semaine
dans l'Unité de Valorisation
Énergétique



Un impact sur une pile ou une batterie au lithium
avec le grappin et c'est toute la fosse qui s'enflamme !

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
Pionniers de valorisation !

Quel qu'il soit, **un déchet mal trié entraîne des conséquences financières mais aussi des incidences environnementales et sanitaires** : transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, mise en danger de la santé des agents, risques pour les machines.



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

RÈGLES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Je sors mon bac **la veille
du jour de
collecte.**

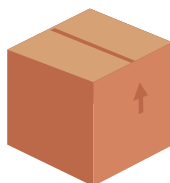


Un bac trop plein ou avec des sacs à côté est **comptabilisé 2 fois à la collecte.**



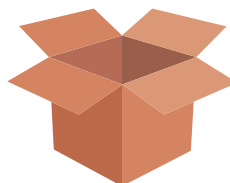
Je ne dépose pas de sacs, encombrants ou cartons à côté ; **ce sont des dépôts passibles d'une amende et de frais de nettoyage.**

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Je déménage : je le signale rapidement, pour que mon compte soit clôturé.

Le bac et /ou les deux badges sont à **laisser dans le logement que je quitte.**



J'emménage : je le signale au plus tôt, afin d'**ouvrir mon compte à ma nouvelle adresse.**



DÉMARCHE ZERO PAPIER, OPEZ POUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

Si vous ne souhaitez plus recevoir vos factures de redevance incitative en version papier, connectez-vous à votre espace personnel via mesdechets.paysdegex.fr, puis rubrique « Mon compte » / « Mes options » ou contactez-nous